

24 fév 2006 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 24 février 2006

Comité fédéral de coordination

Nomination de membres du Comité fédéral de coordination de lutte contre le travail illégal et la fraude sociale

Nomination de membres du Comité fédéral de coordination de lutte contre le travail illégal et la fraude sociale

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de la Justice, et de MM. Rudy Demotte, Ministre des Affaires sociales, et Peter Vanvelthoven, Ministre de l'Emploi, le Conseil des Ministres a nommé Madame Indra Brisart et Madame Tania Baete comme membres du Comité fédéral de coordination de lutte contre le travail illégal et la fraude sociale. Elles sont détachées et restent assujetties au statut administratif et pécuniaire en vigueur dans leur service public d'origine. Les candidats ont été sélectionnés sur la base des résultats d'un examen de leurs aptitudes et de leur motivation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>